

Direction Générale Citoyennetés et Territoires
Solidaires
Mission Politique de la Ville et Renouvellement
Urbain

Rédigé par Julie DEVALLAN

Tél. +33 (0)2 40 99 98 87

julie.devallan@nantesmetropole.fr

Compte-rendu

Objet de la réunion : Présentation de la démarche d'évaluation du Contrat de ville

Date de la réunion : le mardi 22 février 2022

Participants - Liste indicative.

Atelier Bricolage des Dervallières (Christophe Odon), **ACMNN** (Eleonore Lucas et Sarah Tal), **AAD-NVPDL** (Aurélie Drouet), **ACCOORD** (Eric Thuel), **AREA** (Nadia AL Solmenan), **Arlene** (Anne-Françoise Messenger), **ARPEJ Rezé** (Aziliz Viaud), **ASAMLA** (Cedric Gratton), **Association des commerçants de la route de Vannes**, **Association Magrèbine Séniors Nantais** (AMSN – Mouloud Abdelkafi), **Atelier de réparation collective** (Sarah David), **Casse ta routine** (Louisa Battoy et Dylan Morera), **Cemea** (Régis Balry), **Centre sportif et culturel la Laëtitia** (Jeremy Lesur), **CLCV** (Sarah Julien), **Clos Torreau XIII** (Gilles Cousseau), **Clown en nez veille** (Doukan Laëtitia), **Collectif Plaisance** (Catherine Commiot et Arnaud Millet), **Compagnons Bâtisseurs** (Arnaud Leroux), **Conseil Citoyen de Malakoff** (Noé Rayon et Sandra Au Petit), **Conseil citoyen du Breil** (Charles Caro), **Conseil citoyen du Grand Bellevue** (Patricia Prevost), **Cont'ou'arts de vie** (Anne Françoise Oger), **CSC Château** (Céline Gilbert), **Déclic** (Flavie Itarte), **Face** (Jean Ngodi et François Brichaud), **FAL 44** (Sophie Guérin et Florence Lacaze), **Femmes en fil** (Farida Abid), **Ecopole** (Claude Rousselot), **Environnement Solidaires** (Marie-Hélène Nedelec), **Espace Lecture** (Catherine Belhache), **ID'Numeric** (Catherine Bourmier), **L'acavale** (Mona), **La Lune Rousse** (Marthe Gauducheau), **La Sagesse de l'image** (Alain Arnaud), Le dernier spectateur(Stéphane Anizon), **L'étoile du Cens** (Anne Lohezic, Marcel Moreau, Flavie), **Le Grand B, Le PAS** (Matrine Moreau), **La Malle Créative** (Jamia El Koubaly), Léo Lagrange (Framboise Graignic et Maxime Robo), **Les Gens de la Lune** (Tristan Lebras), **Les Hérons** (Lydia Boismain et Pierre-Yves Lebrun), **Les Petits Débrouillards** (Jadranka Hegic), **Les Zirond'elles** (Françoise Ricolleau), **Manou Partage** (Philippe Evain), **Mom'Nantes** (Audrey Cossic), **Mozaïk RH** (Maylis Buvignier), **Nous & Co** (Emilie Le Goff), **Océan** (Emeline Meneux), **PaQ'La Lune** (Christophe Chauvet), **Projet solidaire dans la cité** (Victor Métillon), **P'tit Spectateur et Cie** (Manon Pasquier), **RAPI** (Mme Bouanane), **Reflex** (Renat Schäfer) **RésO Villes** (Emilie Sarrazin et Sabryn Draiki), **Secours Catholique** (Adeline Guillet), **Style Alpaga** (Zohra Zaouini), **Taekwondo Nantes Sud**, **Tissé Métisse** (Cyril Prévaud), **Urbains Band** (Jacques Metz et Boumard Etienne), **Ville Simplement** (Marie Anger et Cedric Rio), **Vivre libre 44** (Yasmina Capatto), **VRAC** (Guillaume Hernandez), **West Futsall**,

Les institutions.

Nadine Chaïb, Sous-Préfète en charge de la Politique de la Ville, Pierre Quénéa, Vice-Président délégué à la Politique de la Ville de Nantes Métropole, Bassem Asseh, 1^{er} adjoint de la Ville de Nantes, délégué à la Politique de la Ville, Annie Hervouet, élue déléguée à la Politique de la Ville de la ville de Rezé, Christian Tallio, élu délégué à la Politique de la Ville de la ville de Saint Herblain, Omar El Houmri Ville de Nantes, Lidwine Harivel, Nantes Métropole, Julie Devallan, Nantes Métropole, Jean-Michel Jaouen Nantes Métropole, Laure Fayolle Ville de Nantes, Odile Jossens Ville de Saint-Herblain, Anderson Rocha Dos santos Vilel de Saint-Herblain, Robin Degremont Ville de Rezé

Excusés : Lionel Audion, élu délégué à la Politique de la Ville de la ville d'Orvault,

Relevé des échanges.

Le temps du 22 février a réuni 96 acteurs de la politique de la ville, en présentiel à la cité des Congrès et en visio-conférence. Il avait pour objet de présenter la démarche d'évaluation du contrat de ville qui s'engage sur 2022, d'échanger sur les modalités de participation et sur les 3 thèmes qui seront évalués de manière plus approfondie : le soutien aux associations, l'aide et l'accompagnement à la scolarité et l'aller-vers les habitants.

1. Participation des associations au contrat de ville et son évaluation : Pourquoi ? Comment ?

Introduction politique.

Pierre Quénéa, Vice-Président en charge de la Politique de la Ville à Nantes Métropole, a rejoint la séance à 12H.

Lionel Audion, élu délégué à la Politique de la Ville à Orvault est excusé.

Par Bassem Asseh, 1^{er} adjoint à la ville de Nantes

Le contrat de ville est un espace partenarial qui réunit les villes de Nantes, Saint-Herblain, Orvault et Rezé, la Métropole, les services de l'État, les bailleurs, les associations et les conseils citoyens. Il vise à construire et mettre en œuvre des actions qui impactent tous les domaines de la vie quotidienne des habitants des quartiers populaires.

Depuis 2014, l'objectif a été de construire un contrat de ville où les acteurs qui font nos quartiers, prennent leur place. L'intérêt est d'ouvrir la Politique de la Ville, de faire comprendre ce que chacun de nous faisons, échanger sur le vécu et les pratiques, mutualiser les idées entre habitants, associations, institutions et bailleurs, et construire une politique d'actions cohérente avec les réalités des quartiers.

C'est ce partenariat large qui fait la force du contrat de ville. Nous l'avons vu lors des crises qui ont marqué le territoire - les violences urbaines de 2018 d'abord, et plus récemment la crise sanitaire – c'est en collectif que les réponses se sont construites.

La nouvelle étape du contrat de ville, celle de l'évaluation, doit se travailler avec vous. L'année 2022 marque en effet une étape en matière de politique de la ville. Le contrat de ville, signé en 2014, entre dans sa phase d'évaluation, sur laquelle nous nous appuyerons pour écrire le futur contrat en 2023.

L'objectif de la démarche d'évaluation qui s'engage est d'identifier des leviers d'actions pour demain, utiles pour les habitants des quartiers populaires. Nous avons donc fait le choix d'une démarche pragmatique centrée autour de 3 thèmes : le soutien aux associations, l'aide et l'accompagnement à la scolarité et l'aller vers les habitants.

Ce sont ces thèmes, ainsi que les différentes modalités de participation (adaptées à la capacité d'investissement de chacun.e) qui vont être présentées et mises en échange sur cette séance. Une des conditions pour que cette démarche soit réussie est que l'on puisse se dire les choses de manière facile et constructive.

Par Nadine Chaïb, Sous préfète

L'évaluation constitue un temps fort du contrat de ville 2014 / 2022 à partager avec les acteurs de la Politique de la ville mais aussi les associations. Car, si les collectivités et l'État posent les orientations, celles-ci sont mises en œuvre au quotidien en lien avec les acteurs associatifs, au plus près des habitants.

Relevé des échanges.

Nous avons besoin de partager votre expertise, votre regard, votre critique aussi, pour améliorer notre action et améliorer la vie des habitants dans les quartiers politique de la ville.

La politique de la ville ne doit pas être une politique à part. Elle doit s'intégrer dans une politique globale des collectivités et de l'État. Toutes les politiques doivent se retrouver dans les quartiers politique de la ville.

Nous avons besoin de vous entendre et de vous associer dans cette démarche. On a besoin de partager avec vous le regard sur nos engagements, nos financements, notre politique publique au sens large à l'échelle des quartiers.

L'État continuera à œuvrer pour identifier ce qui pourrait être fait et amélioré, et ce que l'on pourrait continuer à faire ensemble. Travaillons ensemble pour poser les bases de la nouvelle contractualisation.

Par Annie Hervouet, élue à la politique de la Ville à Rezé.

Je suis ravie de vous retrouver pour certains et de voir aussi la mobilisation collective pour le contrat de ville : l'intelligence collective et croisement de regards sont essentiels. C'est de cette manière que l'on construit et que l'on agit sur les quartiers populaires qui sont complexes et qui cumulent les difficultés. L'évaluation du contrat de ville, c'est l'occasion de faire un temps d'arrêt et de regarder dans le rétroviseur pour définir un cadre d'actions pour les années à venir pour les quartiers.

Par Christian Tallio, élu à la politique de la Ville à Saint Herblain.

Peut-être que ce terme de l'évaluation stresse un peu. Il faut se lever ce mal entendu. En tant qu'élu, nous élaborons et mettons en œuvre des politiques publiques et nous avons besoin de cette proximité avec l'ensemble les acteurs associatifs et des porteurs de projets.

D'abord parce que l'on a besoin de défendre le contrat de ville à l'échelle nationale, dont le format n'est pas encore défini pour 2023.

Aussi, parce qu'il y a des réalités qui sont difficiles à capter quand on est élu. La vie dans les quartiers politique de la ville ne s'améliore pas : la crise sanitaire a aggravé des inégalités et la situation reste tendue pour les habitants. Nous ne sommes pas responsables de la situation en tant qu'élus mais nous sommes responsables des actions à mettre en œuvre.

La logique de cette évaluation est que l'on s'embarque ensemble. On a besoin de promouvoir vos actions qui rendent la vie plus facile sur différents volets : accompagnement à la scolarité, mise en relation des familles avec l'école, emploi, etc. On a une grande responsabilité ensemble. On a un beau travail à faire ensemble.

[Retour sur la participation des associations au contrat de ville depuis 2014.](#)

[Intervention de l'inter-associatif, par Christophe Chauvet de PaQ'La Lune qui travaille à Nantes Nord et Sophie Guérin de la FAL.](#)

Tous deux co-animent l'inter-associatif, collectif de 17 associations qui a participé à l'écriture du contrat de ville en 2014 et est membre des instances du contrat de ville depuis 2015.

Christophe Chauvet de PaQ'La Lune

En 2014, nous étions une dizaine d'associations présentes pour travailler sur l'évaluation du contrat de ville précédent. Aujourd'hui, je suis ravi que 7 ans plus tard de voir que nous sommes beaucoup plus nombreux. On a réussi sur 2014 à co-écrire le contrat de ville. A la fin de cette phase d'écriture à laquelle nous avons participé, nous avons demandé à Myriam Naël, élue politique de la ville de l'époque et la sous-préfète en fonction d'intégrer la gouvernance du contrat de ville. C'est comme cela qu'un G7 (collectif de 7 associations) s'est créé et a pu participer au lancement du contrat de ville et au travail sur la gouvernance. Au sortir de ce travail, on a créé un inter-associatif avec une convention, ce qui permet à des associations d'être présentes dans les instances du contrat de ville. La Loi Lamy avait créé les conseils citoyens et avait donné l'obligation à ce que des habitants par le biais des conseils citoyens soient présents dans les instances du contrat de ville.

Relevé des échanges.

Il n'y avait pas nécessairement de place pour les associations. On est un des rares contrat de ville au niveau national dans lequel les associations sont autant investies et nous en sommes ravis. Beaucoup de choses ont été faites les premières années du contrat de ville, la crise sanitaire a bousculé les choses.

Des points forts sont à relever :

> la capacité d'interpellation de l'inter-associatif lors la fin des emplois aidés par le gouvernement. On a mesuré la qualité des échanges avec l'État et avec les collectivités locales pour partager les conséquences de cette fin des contrats aidés.

> aussi la mise en place d'un groupe culture auquel des associations ont participé.

Car au départ, le contrat de ville c'était un appel à projets avec des financements de projets spécifiques. Aujourd'hui c'est plus un espace de travail pour créer des projets, créer une relation avec l'État et collectivités qui ne soit pas qu'une relation de financeurs/financés mais une relation de travail dans laquelle on crée, on imagine et on est force de propositions.

Sophie Guérin de la FAL,

Pour compléter les propos de Christophe, je vais vous parler du fonctionnement de l'inter-associatif.

C'est un collectif d'associations volontaires, qui est ouvert. On travaille à l'écriture d'une parole collective autour du vécu et des problématiques des associations dans une démarche constructive. On se réunit tous les 2 mois. On est un collectif de 17 associations aujourd'hui, d'horizons divers, de tailles diverses. On échange sur les questions du quotidien et aussi on débat de fond. Vous êtes les bienvenus pour participer aux contributions. La prochaine réunion a lieu le 28 mars.

Christophe Chauvet de PaQ'La Lune

Nous avons été sollicités depuis 6 mois pour travailler sur l'évaluation et on souhaite en tant qu'inter-associatif élaborer une contribution libre. L'idée est de trouver des supports, peut-être en mode interviews, et que chacun se sente concerné. L'inter-associatif s'investira dans chacun des 3 groupes de travail avec 1 représentant de l'inter-associatif, avec une préparation en amont des échéances pour porter une parole collective. Nous allons nous-mêmes porter l'animation du groupe sur le sujet du soutien aux associations. Il est intéressant de faire le bilan des 6 ans qui viennent de se passer. Les associations sont parfois les professionnelles du ping-pong entre les différents interlocuteurs des différents services de la ville et aussi de l'État.

[Les modalités de participation à l'évaluation](#) par Julie Devallan de la Mission Politique de la Ville et Renouvellement Urbain de Nantes Métropole

La démarche d'évaluation du contrat de ville nous engage jusqu'à décembre 2022 avec un temps fort de partage des 1^{ers} résultats le 29 septembre. Cette démarche ne constitue pas un « point final » du contrat de ville mais nous projettera dans l'écriture du futur contrat de ville en 2023.

Nous avons consulté l'ensemble des partenaires du contrat de ville (la Métropole, l'État, les Villes, le Conseil Départemental, les bailleurs, l'inter-associatif et les conseils citoyens) sur leurs attentes par rapport à l'évaluation du contrat de ville. Ce qui ressort, c'est la volonté de porter une démarche à la fois :

- **Ambitieuse** dans sa capacité à associer une diversité d'acteurs et à se nourrir de la pratique des acteurs et à parfois « bousculer ».
- **Pragmatique** dans sa capacité à identifier des leviers pour l'action de demain dans les quartiers populaires.

Dans une approche pragmatique, l'évaluation a donc été imaginée en deux parties :

Relevé des échanges.

- une partie bilan 2014/2022 ;
- une partie qui explore 3 thèmes (soutien aux associations, accompagnement et aide à la scolarité et « aller vers les habitants ») sur la base d'immersions dans des structures ou actions existantes.

Différents modes de participations seront proposés pour s'adapter à la capacité d'investissement de chacun :

- La participation à un des trois groupes de travail mis en place sur : [le soutien aux associations](#), [l'aide et le soutien à la scolarité](#) et [l'aller vers les habitants](#). Trois séquences de travail seront organisées pour chacun des groupes : le 18 mars, le 15 juin et le 6 octobre. Une séquence d'immersions aura lieu du 22 au 29 avril.
- Des modalités plus souples : sous un format de contribution libre (le partage d'un témoignage, d'un bilan, d'un point de vue, un retour d'expérience, etc.) via le [site internet du contrat de ville](#) ou la participation au temps de fort du 29 septembre durant lequel les éléments de l'évaluation seront mis en partage.

Retrouvez toutes les informations sur le site internet du contrat de ville : [« Comment ça marche ? »](#)

2. Une évaluation du contrat de ville centrée sur 3 thèmes : Présentation et échanges.

Présentation par les pilotes des groupes de travail (en cours de constitution) d'éléments de repères sur chaque thème.

Les participants sont invités à se rapprocher des pilotes des groupes de travail pour y participer.

- Thème "[Soutien aux associations](#)" : Sophie Guérin de la FAL, Contact : sguerin@laligue44.org, 02 51 86 33 09
- Thème "[Accompagnement et aide à la scolarité](#)" : Angélique Breton, service politique de la préfecture, Contact : angelique.breton@loire-atlantique.gouv.fr, 02 40 41 47 30
- Thème "[Aller vers les habitants](#)" : Katia Lapeyronie, de la Mission Politique de la Ville et Renouvellement Urbain de Nantes Métropole, Contact : katia.lapeyronie@nantesmetropole.fr, 02 40 99 48 85

Temps d'échanges les participants.

- **Charles Caro, du Conseil citoyen du Breil** – Quel sera le lien entre les assises des solidarités de la ville de Nantes et cette évaluation ?
Réponse Bassem Asseh : A noter que les deux démarches ne sont pas sur le même périmètre : les assises de la solidarité à l'échelle de la Ville de Nantes et l'évaluation du contrat de ville à l'échelle des 15 quartiers politique de la ville de l'agglomération.
L'articulation entre les deux démarches qui se déroulent un même calendrier et autour de sujets qui se croisent est pensée de la manière suivante : les productions des trois groupes de travail seront déversées comme contribution des acteurs des quartiers politique de la ville aux assises des solidarités.
- **Noé Rayon – Conseil citoyen de Malakoff** – Comment trouver des solutions de rémunération ou d'indemnité pour encourager la participation bénévole des citoyens ?
Réponse Bassem : vous avez raison, le temps est compté pour tout le monde et on a essayé de construire toute cette démarche pour que les associations et les conseillers citoyens qui n'ont pas autant de temps que d'autres puissent s'investir de proposer des modes de contribution moins engageants en terme de temps et que l'on puisse de cette manière prendre en compte l'expérience et l'expertise de toutes les associations et des acteurs dans leur diversité.
- **Pop media – Pascal Massio** – la tendance saine est de développer les CPO (conventions

Relevé des échanges.

pluriannuelles d'objectifs) pour un engagement plus pérenne. Comment on œuvre ensemble et à l'appui de l'Etat/Collectivités à la mutualisation des forces vives, des moyens en tout genre ?

Réponse de Nadine Chaïb : Sur la période du contrat de ville, le nombre de CPO a été fortement augmenté pour permettre de construire des actions sur 3 ans.

- **Anne-Françoise Oger de Cont ou art de vie :** Que fait-on pour travailler et valoriser l'implicite, innover et ne pas qu'être en AAP ?
Réponse de Bassem Asseh: on a constaté sur ces dernières années, que confrontées à une difficultés, les associations ont travaillé ensemble et répondu à des besoins nouveaux : ex : l'aide alimentaire qui au départ n'était pas du tout votre sujet à l'origine. Et vous avez poursuivi ensuite. Parfois l'innovation vient aussi d'une façon de faire quelque chose, dans un domaine donné. C'est aussi le fait que vous vous croisiez aussi au travers du contrat de ville
- **Farida Abid de Femmes en fil.** On parle de la confiance envers les associations. Il y aussi la question de la confiance des associations envers les institutions. Des décisions sur le financement qui ne sont expliquées, peut entraîner une rupture du lien de confiance.
- **Mouloud Abdelkafi** de l'association des Séniors maghrébins nantais : Présentation de l'activité de l'association en matière d'accompagnement des jeunes
- **Pascal Massio de Pop Media :** La question sur les modalités d'aller vers est très intéressante. Au travers de la réalisation de Podcasts, pop média vise à rendre les gens acteurs de leur récit. Elle passe par des relais comme avec les conseils citoyens, l'objectif étant de s'appuyer sur l'existant.
- **Charles Caro du Conseil Citoyen du Breil** insiste sur la très haute importance d'intégrer le volet soutien à la parentalité et notamment en ce qui concerne protection de l'enfance. S'agissant de l'aller vers, il ne faut pas non plus se focaliser uniquement sur la problématique des moyens, il faut aussi insister sur l'état d'esprit et la qualité de l'écoute
- **Claude Rousselot – Administrateur d'écopole et de la Fédération des amis de l'Erdre** soulève un problème de communication sur la démarche car l'association a eu connaissance la veille de la réunion. L'inter-associatif doit aussi être un relais d'information. Les sujets sont intéressants.
- **Anne-Françoise Oger de Cont'ou arts de vie:** Il est essentiel sur ces sujets de prendre en compte la notion de « faire avec », et de « co-éducation »
- **Eric Thuel de l'Accoord :** Est-ce qu'on peut se poser la question de l'aller-vers sans se poser la question de l'offre derrière ? Il y a un enjeu à rendre lisible l'offre. Et aussi la notion de l'offre universelle, vers qui on doit renvoyer les habitants ensuite ?
- **Christophe Chauvet de PaQ'la Lune :** dans le cadre des immersions, un point qui me semble important, c'est la question des pratiques. Le renouvellement des pratiques est permanent. Quand on est sur le terrain on s'adapte à des contextes qui changent. Avoir des temps d'échanges sur les pratiques, se poser la question des partages de pratiques, notamment quand on est une petite association est important. Il y a peut-être dans le cadre du contrat de ville à organiser cet échange et mettre en avant les bonnes pratiques. On se questionne tous, et encore plus quand nous enchaînons les crises comme juillet 2018, sanitaire
- **Louisa Battoy de Casse ta routine –** Il y des sujets qui préoccupent les habitants et sur lesquels Casse ta routine est interpellée et qui ne sont pas traités ici. Notamment la question de l'accès à l'emploi et l'alimentation.
- **Patricia Prevost – CC Bellevue :** Je suis habitante avant d'être responsable d'association. Je touche la majorité silencieuse. J'accompagne les gens à aller vers les structures et les associations mais il faut savoir dépasser la barrière et regarder l'autre autrement. Nous sommes des relais d'information. Pour passer des infos, il faut avoir accès aux bonnes informations et aux bonnes communications. Il faut aussi être solidaires entre associations, dans le respect des valeurs de chacun. Je n'ai plus retrouvé cette ambiance de solidarité positive depuis 2003. La covid a encore aggravé les choses.
- **Vivre Libre – Yasmina Capatto :** C'est le lien de confiance, et la dignité des personnes qui sont essentiels. Comment on laisse la place aux habitants. Comment on arrive à les garder dans un esprit de solidarité. On a la sensation d'être un petit peu abandonné parfois par l'institution et que les réponses viennent trop longtemps après par rapport aux réponses de court terme que nous devons apporter aux habitants qui ne vont pas bien, tout de suite.
- **Casse ta routine – Louisa :** Je rejoins ce qu'a dit Yasmina quant au fait qu'il faut nous aider à

Relevé des échanges.

développe les moyens pour travailler au plus près des habitants. Pourquoi les quartiers vont mal. En ce qui concerne les contrats de ville, il faudrait que les problématiques traitées soient vraiment en phase avec la réalité des quartiers : des gens qui n'ont pas à manger, des jeunes qui sont marginalisés, il faut qu'on travaille sur ça. Depuis les émeutes 2005, ça empire. Rien ne s'est amélioré. Il faut imposer des thématiques connectées au réel et notamment auprès du national, car on ne peut pas calquer les dispositifs d'un quartier à l'autre. Les difficultés se sont démultipliées et renforcées. Il y a du soutien de la ville et de l'État mais il en faut plus.

Réponse Bassem Asseh : s'il vous semble manquer des sujets et si vous souhaitez qu'on les traite, n'hésitez pas à les faire remonter. Peut-être que certains sujets sont valables sur 1 territoire et pas sur d'autres.

Réponse Nadine Chaïb : c'est aussi ce que l'on attend de vous. C'est vous qui contribuez. Alimenter vous. Faites nous part de votre point de vue et de la manière dont vous souhaitez mettre en œuvre les problématiques. Chaque contrat de ville est personnalisé. Celui de la Métropole se nourrit de votre vécu car nous allons écrire le futur contrat de ville ensemble.

- **Nadia Al Soleman de AREA** pour la réussite des élèves allophones – Je vous remercie pour ces thématiques qui deviennent des problématiques et surtout sur l'accompagnement à la scolarité qui est la base de notre activité. Il y a un enjeu fort c'est l'implication de l'éducation nationale, et la nécessité du lien à créer avec les équipes pédagogiques des établissements scolaires.

5. CONCLUSION

Par Bassem Asseh, 1^{er} adjoint à la ville de Nantes

Nous étions près de 100 participants sur cette séance. Un grand merci, cela fait chaud au cœur !

Il y a aussi le rôle des bailleurs et des entreprises dont on en a peu parlé qui est essentiel.

N'hésitez pas à contribuer à la démarche d'évaluation. Merci d'avoir été présents aussi nombreux.

Par Pierre Quénéa, Vice-Président en charge de la Politique de la Ville à Nantes Métropole

On est à un temps d'étape donc je ne vais pas faire ici une conclusion. 95 personnes étaient présentes aujourd'hui. Nous sommes tous mobilisés. Tout cela forme une communauté. On a atteint un niveau de maturité à ce que nous savons faire en métropole nantaise. Les villes se sont construites avec les habitants. Les institutions ne sont pas au dessus, mais à côté. Elles ont le même souci de se porter en très grande proximité des besoins, qu'ils soient anciens ou émergents. L'évaluation se veut concrète. On veut que les choses soient dites et soient traitées. On est à 5 semaines des élections présidentielles, nous ce qui nous importe, c'est que l'on soit entendu. Ce qui est permanent, c'est le besoin des populations des quartiers populaires.

Par Nadine Chaïb, Sous-Préfète déléguée politique de la ville.

La place et le rôle des associations sont indispensables. On a besoin de vous. On a besoin de se sentir utile. Utilisons ces espaces de travail, faites nous passer des messages, on a besoin de cette liberté de parole. On a besoin aussi que vous puissiez nous transmettre les efforts, les engagements, vos projets, vos actions, les politiques publiques qui doivent évoluer et notamment pour enrayer les problématiques dont on a parlé. Merci de nous faire remonter ces éléments pour pouvoir les remonter au national et écrire ensemble une nouvelle page du contrat de ville.